

Modalités d'orientations et mobilisation du dispositif

Transmission d'une fiche d'orientation
à l'équipe EMIL par le bailleur social

Validation des entrées de nouvelles
situations en comité technique
Oppelia/thylac – Bailleurs sociaux

Si acceptation du dossier
Identification des acteurs mobilisés
autour de la personne-Prise de contact
avec les partenaires afin d'identifier les
besoins de la personne et les enjeux
de la situation

Prise de contact avec la personne

Mise en place d'un accompagnement à
domicile jusqu'à reprise de la situation
de droit commun

Retour des modalités de suivi et de
l'évolution de la situation aux partenaires
en comité technique

Contacts

Equipe d'Annecy.

16, Avenue de Thônes, 74000 Annecy

Johanna RAMPNOUX
(Infirmière)
07.50.56.66.78
jrampnoux@oppelia.fr

Adeline SOUDAN
(Assistante sociale)
07.50.55.32.68
asoudan@oppelia.fr

Equipe de La Roche sur Foron

11, Impasse Bernard Bouvier, 74800 la
Roche sur Foron

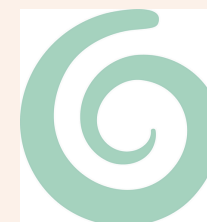
Flavie LONGUEVILLE
(Infirmière)
07.56.21.01.68
flongueville@oppelia.fr

Marie FAVRE BONVIN
(Travailleuse sociale)
07.56.21.03.27
mfavre@oppelia.fr

Equipe Mobile d'Intervention dans le Logement EMIL

*"L'humanité n'est pas un état
de subir, c'est une dignité
à conquérir"*

Vercors



OPPELIA 74
THYLAC

Equipe Mobile d'Intervention dans le Logement

Convention :

Mission confiée à Oppelia Thylac par l'USH 74 et la DDETS dans le cadre d'une convention annuelle.

Territoire d'intervention :

L'ensemble du Département de la Haute Savoie.

L'équipe EMIL :

Des infirmières et assistantes sociales ayant la connaissance des institutions et des savoir-faire en matière de coordination d'acteurs et de partenaires.

Public Visé :

Les locataires du parc social ou les ménages prioritaires à l'accès au parc social, qui présentent des problèmes de santé importants (troubles psychiques, addictions, maladie chronique, syndrome de Diogène...) et rencontrant des difficultés à habiter leur logement.

30 mesures par an

Quels objectifs ?

EMIL "Maintien dans le logement"

Mettre en œuvre des actions visant à traiter ou aider au traitement de situations médico-sociales complexes dans le logement social.

Elaborer des solutions durables et non coercitives, en accord avec la personne. Permettre un maintien dans les lieux durable et apaisé

Eviter les ruptures de soins dans les moments de vulnérabilité ou enclencher des soins, en situation d'urgence si nécessaire

Coordonner les acteurs de santé et de l'action sociale afin d'assurer un étayage global des situations

EMIL "Accès au logement"

Mettre en place des baux glissants

Conforter le parcours résidentiel et l'autonomie dans un parcours de soins

Lutter contre l'isolement et favoriser une inscription positive dans le nouvel environnement

Quel Accompagnement ?

Offrir une approche pro active d'aller-vers la personne qui n'est pas en demande d'aide, en misant sur l'instauration progressive d'un lien de confiance. Il s'agit d'une approche globale (santé et insertion sociale) souple dans ses modalités d'interventions et sa durée afin de s'adapter à la situation de chaque personne.

Cet accompagnement vise à créer ou recréer des liens entre les personnes concernées, les professionnels et les institutions.